

INFOS Tri

N°42

Mai 2024



Journées Portes Ouvertes



Les biodéchets



Le réemploi



50 ans

50 ans du SICTOM

Journées Portes ouvertes

STANDS «Artisanat local»

Des artisans locaux, travaillant à partir de récupération, vous ferons découvrir un univers où les déchets sont des mines d'or !
Vous pourrez aussi découvrir et déguster des produits de notre région !



Sortie Botanique

A la rencontre des plantes sauvages et médicinales

2 sorties le samedi 8 juin :

- de 10h à 12h
- de 14h à 16h

*Maximum 20 personnes
Inscription obligatoire au
04 70 64 23 80*



Visite de notre site en calèche

Pendant les 2 jours

Visite du centre d'enfouissement à Maillet

Le samedi 8 juin

- Départ à 9h30, retour à 11h30
- Départ à 14h, retour à 16h
- Départ à 16h, retour à 18h

*Inscription sur place, merci de vous présenter 15 min avant le départ.
Transport assuré par le SICTOM, places limitées.*

Région Montluçonnaise

8 juin de 9h à 12h et 14h à 18h
9 juin de 10h à 12h et 14h à 17h



Manège écologique

Jeux d'extérieur
en bois

Animation en
déambulation
d'un magicien



«TROC PARTY»

Venez déposer des objets ou
tout simplement récupérer un
article qui vous plait !

*Tout article non récupéré
le dimanche soir sera donné
à des associations.*

Ateliers «réparation»

En partenariat avec le

- FAB LAB de Montluçon
- Atelier la Bidouille d'Huriel

Venez avec votre petit
appareil ménager en panne
(transportable) pour un
diagnostic et pour apprendre
comment le réparer.

*Inscription au préalable au
04 70 64 23 80*

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS - Bilan 2023

Zone de collecte du SICTOM



18 communes

24 708 habitants

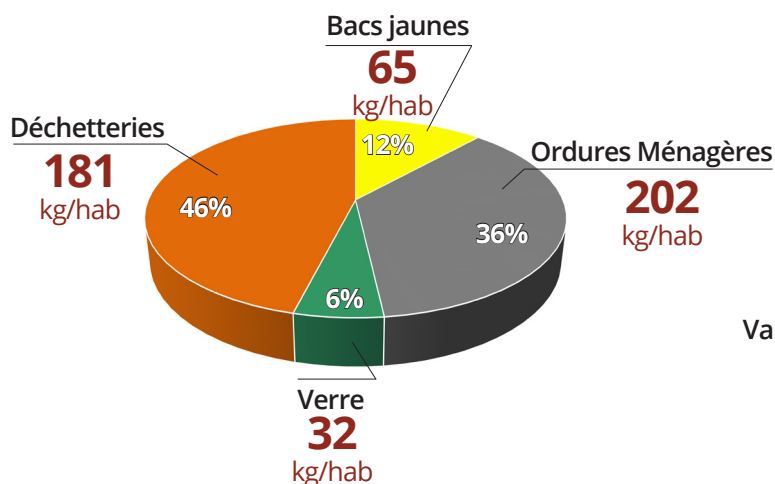
5 agents

6 358 tonnes de déchets collectés

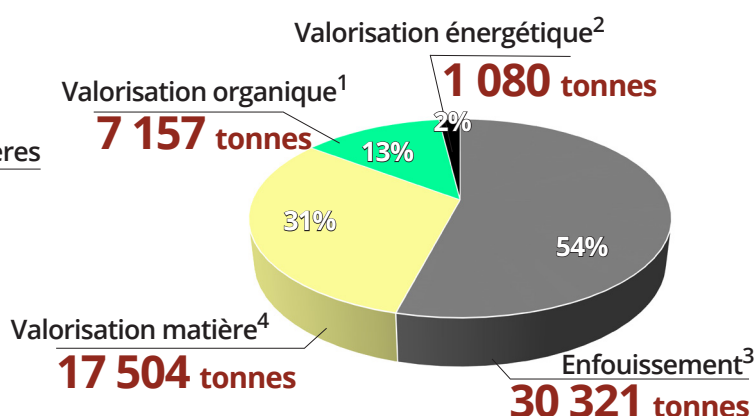
Zoom année 1976 Zoom année 1976 Zoom année 1976 Zoom année 1976 Zoom année 1976

De la collecte au traitement

Collecte



Traitement



1/ Compostage de déchets verts
 2/ Refus de tri
 3/ Ordures Ménagères/Encombrants/Gravats
 4/ Emballages, verres, bois, ferrailles, cartons...

Évolution des principaux tonnages



En appliquant le tarif COVED/PAPREC 2024 qui augmente de 12% (traitement des ordures ménagères + TGAP*) sur la base des tonnages 2023 cela génère une **dépense supplémentaire de 388 000 € pour 2024.**



En continuant nos efforts, qui conduirait à une **baisse de 6 % sur le tonnage 2024** l'augmentation serait de 156 500€ soit une **dépense évitée de 231 500 €.**

* TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

RAPPEL RAPPEL RAPPEL RAPPEL RAPPEL

Consignes de tri

EMBALLAGES EN
PLASTIQUE



EMBALLAGES EN
METAL



EMBALLAGES EN
CARTON



PAPIERS



100% DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT



En vrac,
sans sac



Les cassettes vidéos/audios ne sont pas des emballages et n'ont pas leur place dans le bac jaune. Lorsque celles-ci se retrouvent au centre de tri, elles se déroulent et bloquent le fonctionnement des machines.

Merci de les jeter dans la poubelle ordures ménagères ou en déchetteries.

AUTRES INTERDITS :

- Cartouches de chasse
- Cadavres d'animaux
- Pièces automobiles
- Vêtements et chaussures
- Mobiliers en plastique

FOIRE EXPOSITION DE MONTLUÇON

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous du samedi 5 au dimanche 13 octobre

Hall A - Allée 1 et 2

Nous répondrons à vos différentes questions sur :

- Le compostage et les biodéchets
- Le tri des emballages et du verre
- Le réemploi
- Les astuces pour réduire ses déchets ...pour moins gaspiller



LES BIODÉCHETS À LA CAMPAGNE ET AU JARDIN

Le compostage individuel et partagé est une gestion de proximité des biodéchets, au plus près des habitants.

Sous l'action de micro-organismes en présence d'eau et d'oxygène, de champignons et d'insectes la matière organique se décompose pour former du compost. Le processus de décomposition dure environ 12 mois et dépend donc de l'équilibre entre matière humide (épluchures, restes alimentaires...) et matière sèche (broyat, paille, feuilles mortes...). A chaque dépôt, du broyat (matière sèche) doit être apporté pour garantir une bonne dégradation des matières et éviter les moucheron.

ACCEPTÉS



- Épluchures de légumes et fruits
- Restes de repas
- Marc de café, thé
- Fleurs fanées
- Coquilles d'œufs écrasées
- Essuie-tout, mouchoirs
- Petits noyaux et coques de fruits secs

INTERDITS



- V viande et poisson
- Hulles - Produits chimiques
- Couches, litières et excréments
- Tontes

PENSEZ À ENLEVER :
élastiques, étiquettes, sacs et emballages

La viande et autres déchets dérivés des sous produits d'animaux (lait, œuf, fromages...) ne sont pas acceptés dans ces composteurs, en effet la quantité de déchets apportée est trop faible pour garantir une montée en température suffisante pour décomposer ces déchets, sans nuisances.

Le compostage individuel

Le City Compost

Le compostage partagé

13 000
composteurs
distribués



Essai à
Cosne d'Allier
env. 400 foyers



En pied
d'immeuble
243 sites actifs



LES BIODÉCHETS EN CENTRE VILLE

95 Point d' Apport Volontaire (PAV) installés :

78 à Montluçon, 6 à Domérat, 3 à Désertines, 3 à Commentry, 3 à Nérès les Bains et 2 à Prémilhat



Ces PAV contiennent une poubelle de 240 litres, dans lesquels les usagers peuvent jeter leurs biodéchets et sont collectés une fois par semaine. Les PAV sont nettoyés à chaque passage. Les biodéchets sont ensuite compostés sur notre plateforme à Domérat. Contrairement au compostage de proximité, **la viande et les sous produits d'animaux sont acceptés**. Grâce à la plateforme de compostage de biodéchets, la température monte jusqu'à 75 °C lors de la fermentation, garantissant l'hygiénisation de la matière.

Pour **garantir un compost de qualité**, merci de **respecter les consignes de tri** indiquées sur le bio-seau qui vous a été distribué : **seuls les biodéchets** (y compris la viande et les sous produits d'animaux) **sont acceptés** (il est interdit de déposer des capsules de café en plastique et du verre). Ces biodéchets doivent être déposés **en vrac, sans emballage et sans sac même biodégradable**.

La collecte des biodéchets et le compostage de proximité sont complémentaires dans la lutte pour la réduction du tonnage des ordures ménagères.

A la rencontre des acteurs du réemploi

De 8h à 11h45

	Lundi 3 juin	Mardi 4 juin	Mercredi 5 juin	Jeudi 6 juin	Vendredi 7 juin
DOMÉRAT		FABLAB de Montluçon	L'Aménagerie		Broc Vincent
PRÉMILHAT	Les trésors de Saint Victor		FABLAB de Montluçon	Les Petits Bouchons	Le Champs des Possibles
COSNE d'ALLIER		MJC de COSNE		Broc Vincent	

Réemploi



Venez nombreux rencontrer les acteurs du réemploi qui tiendront des permanences au niveau des locaux réemploi de nos déchetteries de 8h à 11h45.

Profitez pour faire du vide dans la maison et le garage pour venir leur déposer des objets et échanger avec eux.

Rappel : dépôt autorisé toute l'année, renseignez-vous auprès du gardien.



Quelques chiffres...

Local de Prémilhat

inauguré le 22/07/22

2022 : 5 T 474 détournées

2023 : 14 T 440 détournées

2024 : moyenne de 1 T 200 /mois

Local de Domérat

inauguré le 25/11/23

2024 : moyenne de 1 T 300 /mois

Local de Cosne d'Allier

inauguré le 25/11/23

2024 : moyenne de 400 kg /mois

Horaires d'accès en déchetterie : De 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h45

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chamblet (déchets verts/gravats) Lieu -dit «Les Correts» 03170 Chamblet	☑	☑	☑	☑	☑	☑
Commentry route de Colombier 03600 Commentry		☑	☑	☑	☑	☑
Cosne d'Allier «Le Champ de l'Étang» 03430 Cosne d'Allier		☑		☑		☑
Domérat Zi de Chateaugay 03100 Domérat		☑	☑	☑	☑	☑
Marcillat en Combraille Route de Saint Fargeol 03420 Marcillat en Combraille				☑		☑
Montmarault Route de Villefranche 03390 Montmarault			☑		☑	☑
Prémilhat Zi du Pont Vert 03410 Prémilhat	☑		☑	☑	☑	☑
Vallon en Sully Route de Chazemais «La Montgarnie» 03190 Vallon en Sully		☑	☑		☑	☑
Villefranche d'Allier Route de Murat 03430 Villefranche d'Allier						☑

L'entrée en déchetterie se fait **uniquement sur présentation d'une carte d'accès** (26 passages par an et remise à zéro automatique au 1er janvier).



Pour obtenir votre carte d'accès : munissez-vous d'un justificatif de domicile, puis au choix :

- Retrait direct aux bureaux du SICTOM aux horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 7h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- Par courrier : Service Cartes de déchetteries, rue du Terrier - 03410 DOMERAT
- Par mail : cartes.dechetteries@sictomrm.fr
- Via le formulaire sur notre site internet : www.sictomrm.com

SITE INTERNET



www.sictomrm.com

RÉSEAUX SOCIAUX



Excellent complément de notre magazine, être abonné à ces pages vous permettra de rester au fait de notre actualité et d'échanger directement avec nous !

N'hésitez pas à partager nos publications !

PANNEAU POCKET, L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL



L'**application PanneauPocket**, système simple et efficace qui vous prévient **instantanément** par notification sur smartphones et tablettes. *Gratuite et sans publicité, quelques secondes suffisent pour l'installer et mettre en favoris les collectivités de votre choix.*

Gâteau aux restes de brioche et chocolats de Pâques

Ingrédients

- 300 g de restes de brioche
- 3 œufs
- 50 cl de lait
- 50 g de sucre
- 1 c.à.c vanille en poudre
- 25 g de beurre
- 50 g de farine
- 150 g de chocolat de Pâques



Recette

- Préchauffer le four à 180°
- Dans un saladier, mélanger les œufs et le sucre, puis la farine
- Verser le lait et mélanger à nouveau
- Ajouter la brioche, préalablement coupée en dés
- Faire fondre le beurre et le mélanger à la préparation
- Couper le chocolat en petits morceaux et l'incorporer au reste de la recette
- Beurrer un moule à cake et verser l'appareil dedans
- Faire cuire 45 min

Le petit



Pour les plus gourmands, vous pouvez accompagner ce gâteau d'une boule de glace !